

## RAPPORT N°14 : TRAVAUX MEDIATHEQUE AMBERT – DEMANDE DE SUBVENTION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'accord-cadre de partenariat, n°19RAA0024, « Développement des énergies thermiques renouvelables et de la maîtrise de l'énergie » entre l'ADEME et la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez en date du 4 décembre 2019 ;

Monsieur le Président rappelle qu'Ambert Livradois Forez est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ADEME « Développement des énergies thermiques renouvelables et de la maîtrise de l'énergie ». En tant qu'opérateur territorial, Ambert Livradois Forez s'engage à réaliser des travaux de rénovation énergétique sur son patrimoine et celui de ses communes afin de :

- Atteindre un niveau global de production d'énergies renouvelables thermiques attendu par filière :
  - o Installations biomasse : production d'au moins 1 200MWh
  - o Surfaces solaire thermique : au moins 25m<sup>2</sup>
  - o Installations de géothermie intermédiaire avec PAC sur champs de sondes : production minimum de 25MWh/an
- Réaliser des travaux de maîtrise de l'énergie lui permettant d'afficher une réduction de consommation d'énergie d'au moins 30%.

Dans ce cadre Monsieur le Président propose de lancer un programme de travaux de rénovation énergétique sur le bâtiment dénommé « Médiathèque d'Ambert » et de solliciter dès à présent une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Monsieur le Président présente le plan de financement prévisionnel (cf. annexe 1) :

RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MEDIATHEQUE D'AMBERT				
DEPENSES		RECETTES		
<b>Travaux rénovation énergétique HT</b>	<b>120 000,00 €</b>	<b>Aides publiques</b>	<b>107 520,00 €</b>	<b>80,00%</b>
<i>Menuiseries</i>	120 000,00 €	<i>DSIL</i>	58 800,00 €	43,75%
<i>Isolation de la toiture</i>		<i>DETR (fiche n°2 "bâtiments communaux")</i>	40 320,00 €	30,00%
<i>Régulation</i>		<i>DETR (activation bonus 15% lot énergétique)</i>	8 400,00 €	6,25%
		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>26 880,00 €</b>	<b>20,00%</b>
MOE dont BET et bureaux de contrôle (12%)	14 400,00 €	<b>Autres : CEE</b>	<b>A définir ultérieurement</b>	
<b>TOTAL TRAVAUX avec MOE</b>	<b>134 400,00 €</b>	<b>TOTAL FINANCEMENTS</b>	<b>134 400,00 €</b>	<b>100,00%</b>

Sur proposition du Président,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- de valider le plan de financement tel que décrit ci-dessus ;
- de déposer les dossiers de demande de subventions DSIL et DETR ;
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif au présent projet.